



COMPTE-RENDU POUR AFFICHAGE DE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Affichage le 17 mars 2017

JEUDI 9 mars 2017 à 20 h 30

L'an deux mil dix-sept, le neuf mars à vingt heures trente, les membres du Conseil municipal de la commune de CHÉMÉRÉ LE ROI, légalement convoqués le 3 mars 2017, conformément aux articles L.2121-10 et L2122-8 se sont réunis à la mairie sous la Présidence de Monsieur Jean-Luc LANDELLE, Maire de CHEMERE LE ROI.

Étaient présents M. Mmes les conseillers municipaux :

LANDELLE Jean-Luc, BESNIER Evelyne, CARIOU Philippe, GASNIER Jean-Louis, MASSA Georges, BARADU Philippe, LEVEAU André

Étaient absents excusés : KHÛNE Agnès GUILLOIS Véronique

Secrétaire de séance : BESNIER Evelyne

Membres convoqués : 9
Membres présents : 7
Membres votants : 7

Monsieur le Maire rappelle le procès-verbal en date du 16 février 2017

Les membres du Conseil municipal présents à ladite séance approuvent le procès-verbal à l'unanimité.

Voici l'ordre du jour :

1. Programme investissement 2017 : Avenants au marché de réhabilitation thermique Lots N°4 et N°9 Partenariat panneaux photovoltaïques sur bâtiment de l'école et du logement
2. Groupement de commande au sein de la Communauté de Communes pour la voirie communale
3. Suivi du dossier PLUI
4. Modification des indemnités des élus
5. Compte de gestion 2016 du budget annexe « assainissement »
6. Compte administratif 2016 du budget annexe « assainissement »
7. Affectation des résultats 2016 du budget annexe « assainissement »
8. Budget primitif 2017 du budget annexe « assainissement »
9. PDIPR : Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée Modifications à valider
10. Compte-rendu des réunions depuis le 16 février 2017

DÉLIBÉRATION 2017-03-09-1- AVENANTS AU MARCHÉ DE RÉHABILITATION THERMIQUE LOTS N°4 ET N°9

Le Conseil municipal, après délibération, décide, de valider ces différents avenants et donne son accord pour signer :

- un avenant N°1 – Lot N°4 Cloisons Doublage Plafonds de 634.38 € HT
- un avenant N°2 – Lot N°4 Cloisons Doublage Plafonds de 2 867.85 € HT
- un avenant N°1 – Lot N°9 Panneaux photovoltaïques de 468.28 € HT

Et charge M. Le Maire de la signature des pièces et actes nécessaires à ce changement.

DÉLIBÉRATION 2017-03-09-2- ORIENTATION PROGRAMME INVESTISSEMENT 2017

Le Conseil municipal décide

- De solliciter plusieurs devis pour :

- 1) L'aménagement du cimetière et plus précisément Les allées
- 2) La réfection des gouttières sur le bâtiment de l'école maternelle et du logement et de ne pas retenir la proposition de couplage photovoltaïque et rénovation couverture avec du financement participatif

- De lancer une étude de réhabilitation de la salle des fêtes :

Lot 1 = couverture Lot 2 = sol Lot 3 = menuiserie Lot 4 = peinture

- De prévoir, dans l'urgence, sécuriser le parquet au sol en posant un parquet stratifié dessus et solliciter plusieurs devis pour se faire.

SUIVI DU DOSSIER DU PLUI : Plan local d'urbanisme intercommunal

M. MASSA Georges donne le compte-rendu de la rencontre avec le bureau d'études à la Communauté de Communes le 8 mars 2017.

Une réunion publique est organisée le lundi 20 mars 2017. L'information sera mise sur le site internet de la commune et affichée au mieux sur la commune afin que la population puisse se rendre à cette réunion d'information.

DÉLIBÉRATION 2017-03-09-3- MODIFICATION DES INDEMNITÉS DES ÉLUS

Le président de séance expose les dispositions relatives au calcul des indemnités de fonctions du maire, des adjoints et des conseillers municipaux :

Vu le décret n°2017-85 portant modification du décret n° 82-1105 du 23 décembre 1982 relatif aux indices de la fonction publique et du décret n° 85-1148 du 24 octobre 1985 modifié relatif à la rémunération des personnels civils et militaires de l'État, des personnels des collectivités territoriales et des personnels des établissements publics d'hospitalisation,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Décide, avec effet au 1^{er} janvier 2017 :

De fixer le montant des indemnités des fonctions du Maire, des adjoints comme suit :

- Maire : 17 % de l'indice brut terminal de la fonction publique)
- 1^{er} adjoint : 6.6% de l'indice brut terminal de la fonction publique
- 2^{ème} adjoint : 6.6% de l'indice brut terminal de la fonction publique

D'inscrire les crédits nécessaires au budget communal.

De transmettre au représentant de l'Etat dans l'arrondissement la présente délibération.

Par application du décret n°2017-85 du 26/01/2017, cette délibération prend effet à compter du 1/01/2017.

DÉLIBÉRATION 2017-03-09-4

MARCHÉ VOIRIE GROUPEMENT DE COMMANDES AU SEIN DE LA CCPMG

La Communauté de Communes propose d'organiser un nouveau groupement de commande pour 2017 à 2020.

Une consultation groupée est organisée afin de

- ☞ Coordonner les travaux de voirie
- ☞ Choisir le même prestataire pour la réalisation de ces travaux.

Conformément à l'article 8 du code des marchés publics, une convention de groupement de commande, définissant les modalités de fonctionnement du groupement doit être signée entre la Communauté de Communes du Pays de Meslay-Grez et les communes du groupement.

Le conseil municipal après avoir délibéré :

- **Autorise le Maire à signer la convention de groupement de commande.**
- **Désigne Monsieur LANDELLE Jean-Luc, Maire, représentant de la commission d'appel d'offres pour être membre de la commission d'appel d'offres du groupement**

DÉLIBÉRATION 2017-03-09-5- APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2016 BUDGET ANNEXE « ASSAINISSEMENT »

Le Conseil municipal de CHEMERE LE ROI approuve le compte de gestion 2016 du budget annexe « Assainissement » établi par QUEMENER Véronique, receveur de la commune.

DÉLIBÉRATION 2017-03-09-6

COMPTE ADMINISTRATIF 2016 BUDGET ANNEXE « ASSAINISSEMENT »

Le Conseil municipal réuni sous la présidence de Mme BESNIER Evelyne, 1^{ère} adjointe, délibère sur le compte administratif de l'exercice 2016 dressé par M. LANDELLE Jean-Luc, Maire, après s'être fait présenter le budget annexe « assainissement » et les décisions modificatives de l'exercice considéré, lui donne acte de la présentation faite du compte administratif.

Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés dans un tableau en annexe.

DÉLIBÉRATION 2017-03-09-7**AFFECTATION DES RÉSULTATS AU 31/12/2016
DU BUDGET ANNEXE « ASSAINISSEMENT »**

Le conseil municipal,
Après avoir pris connaissance des résultats de l'exercice 2016 du budget annexe
« Assainissement », décide de l'affectation des résultats de fonctionnement de l'exercice 2016.

DÉLIBÉRATION 2017-03-09-8**BUDGET ANNEXE « ASSAINISSEMENT » 2017**

Le conseil municipal vote à l'unanimité le budget annexe « ASSAINISSEMENT » 2017 proposé par M. Le Maire.

DÉLIBÉRATION 2017-03-09-9**PDIPR : Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée
Modifications à valider**

Le conseil municipal de CHÉMERÉ LE ROI demande l'inscription au PDIPR de la Mayenne :

- De l'ajustement cartographique réalisé pour prendre en compte la création d'un pont sur la voie communale N°1
- De la modification du chemin rural référencé section 23/24 sur la carte de CHÉMERÉ LE ROI qui est coupé par la ligne LGV et qui sera rétabli sur le pont route de la voie communale N°1
- De la substitution de chemin rural appartenant au domaine privé de la commune au lieu-dit « Bois Robert »

TOURS DE SCRUTIN POUR LES ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES

Les élections ont lieu le Dimanche 23 avril 2017 et le dimanche 7 mai 2017

COMPTE-RENDU DES RÉUNIONS depuis le 16 février 2017a) **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE MESLAY GREZ**

RÉUNIONS CCPMG	Date réunion	Rapporteur
Conseil communautaire		LANDELLE JL
Bureau CCPMG	Tous les lundis	LANDELLE JL
Commission des Maires		LANDELLE JL

b) **MARPA Réunion**

Vendredi 24 février 2017 et 1^{er} mars 2017

Rapporteur : LANDELLE Jean-Luc

c) **SDEGM Zones blanches**

Lundi 27 février 2017

Rapporteur : LANDELLE Jean-Luc

SÉANCE du 9 mars 2017- Délibérations prises du N°2017-03-09-1 au N°2017-03-09-9

RÉFÉRENCE DÉLIBÉRATION	OBJET DE LA DÉLIBÉRATION
N° 2017-03-09-1	Récapitulatif des marchés conclus en 2016
N° 2017-03-09-2	Subventions 2017
N° 2017-03-09-3	Accord de suppression du compteur électrique du bureau SIAEP
N° 2017-03-09-4	Réparation de l'étanchéité de la toiture de la cantine scolaire
N° 2017-03-09-5	Réfection des gouttières de l'école maternelle eu logement attenant
N° 2017-03-09-6	Aménagement bureau du Maire
N° 2017-03-09-7	Entretien décennal de l'orgue
N° 2017-03-09-8	Contournement ouest RD166 de CHÉMERÉ LE ROI
N° 2017-03-09-9	Agenda d'accessibilité programmée

Fait à CHEMERE LE ROI, le 9 mars 2017

Le Maire

LANDELLE Jean-Luc